



Direction de la programmation

Détails de l'emploi

Temps plein

Date limite pour postuler : Le 29 septembre 2023

Salaire : De 90 000 \$ à 100 000 \$

Lieu : Télétravail

À propos de l'ICCA

Le Collectif des commissaires autochtones / Indigenous Curatorial Collective (ICCA) est un organisme autochtone à but non lucratif qui vise à activer la souveraineté créatrice autochtone, en veillant à ce que les ancêtres de demain possèdent le droit inhérent d'agir sur leurs propres cultures. L'ICCA participe à l'élaboration de discours critiques, accroît les occasions professionnelles, conçoit des programmes et, surtout, s'efforce d'établir des rapports de réciprocité avec les commissaires, les artistes et les communautés autochtones, ainsi qu'avec les institutions partenaires.

L'ICCA a vu le jour en 2006 en réponse au pouvoir accordé aux commissaires et aux universitaires non autochtones dans ce domaine artistique au Canada. Nous nous distinguons

aujourd'hui comme un acteur clé et une référence dans le milieu des arts. L'ICCA a pour mission de concourir au dynamisme du secteur et de défendre les intérêts des commissaires, artistes, critiques et représentant·e·s autochtones. Nous visons à concevoir et à orchestrer des projets, à forger des liens, à accroître les occasions et les collaborations pour les artistes et les commissaires. Enfin, l'ICCA souhaite participer et mettre au défi les discours dominants. L'ICCA compte un impressionnant programme d'adhésion, avec près de 2 000 membres communautaires et 85 membres institutionnels. Par ailleurs, l'organisme s'efforce de soutenir les communautés issues de milieux très divers et privilégie l'accessibilité dans ses nombreux domaines d'intervention.

Coprésidé par Reuben Friend et Tarah Hogue, un conseil d'administration régit l'ICCA. Pour le dernier exercice, l'ICCA a déclaré un budget de fonctionnement de 1 000 000 \$.

Pour consulter l'objet social de l'ICCA, suivez ce [lien](#).

Commented [KC1]: Hyperlink here

Description du poste

Parmi le leadership collaboratif de l'ICCA, la personne occupant le poste de direction de la programmation travaillera de concert avec la direction des opérations pour réaliser la mission de l'ICCA. Cela exige notamment de repenser la structure et les axes de travail de l'organisme. Véritable figure publique de l'ICCA, la personne choisie s'efforcera de promouvoir notre mission dans tous les territoires et de favoriser une culture saine parmi l'équipe.

En partenariat avec le conseil d'administration, la direction de la programmation jouera un rôle déterminant dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des projets de l'organisme. Cela comprend l'élaboration et la coordination de programmes, d'activités de sensibilisation, de réseautage et de projets de commissariat avec et pour nos membres et nos partenaires du secteur.

Responsabilités :

- De concert avec la direction des opérations et le conseil d'administration, agir en qualité de porte-parole de l'ICCA et transmettre sa vision, sa mission et ses objectifs à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisme;
- Assister aux réunions du conseil d'administration et des comités, appuyer et renforcer le rôle de gouvernance du conseil en lui fournissant l'information et les perspectives nécessaires pour prendre des décisions éclairées;
- Avec la direction des opérations, chapeauter la structure de travail de l'ICCA, embaucher et gérer le personnel;
- Demeurer à l'affût des tendances, des sujets, des politiques, des événements et des mutations dans le milieu des arts et des organismes à but non lucratif dans l'ensemble des territoires à l'échelle nationale;
- Concevoir, mettre en œuvre et chapeauter des programmes et des projets qui correspondent à la mission de l'ICCA;
- Développer des programmes et des projets en collaboration avec nos membres et nos partenaires institutionnels;
- Favoriser et pérenniser les liens avec les membres, les partenaires et les parties intéressées;

- Faire part de la progression des projets de programmation à l'interne et à l'externe, notamment en assurant le suivi des mises à jour du site web et des stratégies pour les réseaux sociaux;
- Assurer le bon fonctionnement des programmes et évaluer leur efficacité;
- Contribuer à l'élaboration de stratégies pour accroître le nombre de membres et leur participation;
- Superviser la production de rapports financiers et la gestion de la programmation de l'ICCA;
- Contribuer à la rédaction de demandes de subventions et répondre aux exigences de rapports pour l'octroi de subventions;
- Accepter d'autres responsabilités selon les besoins.

Compétences :

- Comme l'ICCA est un organisme fondé et géré par et pour les peuples autochtones, il importe que ce rôle soit confié à une personne autochtone qui peut démontrer en toute confiance ses liens avec sa ou ses communauté(s) autochtone(s) d'appartenance;
- Entre cinq et dix ans d'expérience au sein d'organismes à but non lucratif, d'associations ou d'institutions artistiques;
- Une connaissance approfondie des pratiques artistiques et commissariales autochtones;
- D'excellentes aptitudes de gestion de projet et de communication;
- Une aisance à travailler de manière indépendante et l'esprit d'initiative;
- De solides compétences interpersonnelles et de réseautage;
- La connaissance d'une langue autochtone ou du français constitue un atout.

Comment postuler :

Les candidatures, composées d'une lettre de présentation et d'un curriculum vitae, doivent être envoyées par courriel au conseil d'administration du Collectif des commissaires autochtones à l'adresse suivante : HR@icca.art. La lettre de présentation doit clairement démontrer vos liens avec votre ou vos communauté(s) autochtone(s) d'appartenances et décrire vos compétences ainsi que votre vision d'avenir pour l'ICCA. L'ICCA fera de son mieux pour répondre dans les meilleurs délais, mais ne contactera que les candidatures retenues. Les personnes invitées à un entretien de deuxième tour recevront une compensation pour leur temps.

L'ICCA s'engage à respecter l'équité et la dignité dans ses pratiques de recrutement et d'employabilité. Ainsi, nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes en situation de handicap. Des aménagements sont disponibles sur demande à toute étape du processus de recrutement.

Pour toute question ou demande d'aménagement, veuillez envoyer un courriel au conseil d'administration de l'ICCA à l'adresse suivante : HR@icca.art.

La date limite de dépôt des candidatures est le 29 septembre 2023 à midi HAC.